

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 05 mars 2026 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 26/02/2026

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Christelle GUILLEMINOT = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT
M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE

Absents : Mme Marion ALEXANDRE et M. Aimé MAIERON

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 06 2026**Présentation et vote du CFU 2025 Budget Annexe Lotissement du Clos des Bruyères**

Le Compte Financier Unique est présenté par Patrice LARONZE, adjoint aux finances.

FONCTIONNEMENT

Dépenses = 191 341,80 € Recettes = 183 907,07 € → soit un déficit de 7 434,73 €

INVESTISSEMENT

Dépenses = 183 907,07 € Recettes = 21 311,38 € → soit un déficit de 162 595,69 €

Nos écritures étant concordantes avec celles du SGC Creusot Montceau, le Conseil Municipal adopte ce CFU par 11 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents ou représentés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND

